

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS CALVADOS - SENIORS + 2020**FORMATS DES MATCHS :****3 sets à 6 jeux, jusqu'à +60 ans inclus.****+65 ans et au dessus : 2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} set.**

Les championnats individuels Seniors Plus du Calvados sont qualificatifs pour les championnats de Normandie, eux-mêmes qualificatifs pour les championnats de France, et pour le Challenge Jean Simon.

Ils se dérouleront du 28 Octobre 2019 au 15 Mars 2020 et sont organisés suivant les catégories d'âge des Championnats de France. Chaque joueuse ou joueur ne peut s'inscrire que dans la catégorie qui correspond à sa date de naissance :

+35 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1981 et 1985

+40 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1976 et 1980

+45 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1971 et 1975

+50 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1966 et 1970

+55 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1961 et 1965

+60 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1956 et 1960

+65 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1951 et 1955

+70 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1946 et 1950

+75 ans Dames et Messieurs : né(e)s entre 1941 et 1945

+80 ans (uniquement messieurs) : nés en 1940 et avant.

POUR LES JOUEUR(SE)S NON CLASSE(E)S et 4^{ème} SERIE

Les inscriptions doivent parvenir au Comité Départemental de Tennis du Calvados 82 Avenue de Thiès – Péricentre 5 - 14000 CAEN, **AU PLUS TARD LE 17 OCTOBRE 2019.** Elles se feront sous la forme d'une fiche d'engagement, comportant **l'adresse complète** et le ou les numéros de téléphone, **l'adresse e-mail (si lue régulièrement)**, accompagnée de la **copie de la licence 2020 et d'un chèque de 16 euros** à l'ordre du Comité Tennis du calvados

NOUVEAU :

Possibilité de s'inscrire en ligne avec paiement en ligne via « ten'up ».

Les championnats individuels du Calvados comportent deux phases consécutives :

PREMIERE PHASE - PAR POULES

Cette phase préliminaire se déroule en deux étapes, et est **réservée aux NC et 4^{ème} série.**

Etape 1 : Du 28 octobre 2019 au 01 décembre 2019

Etape 2 : A partir du 28 octobre 2019 (30/1 et 30/2) jusqu'au 08 janvier 2020 (avec les qualifiés)

Cette phase est ouverte à tou(te)s les licencié(e)s du Calvados **NC et 4^{ème} série**. Les inscrit(e)s seront réparti(e)s en poules. La date de chaque rencontre est à convenir entre les 2 joueurs/ses selon la formule habituelle. Ils donneront lieu à l'établissement d'un classement sur la base suivante : 2 points pour une victoire, 1 point pour une défaite, 0 point pour un forfait. Les éventuel(le)s ex-aequo seront départagé(e)s par la différence des sets et, si nécessaire, des jeux.

Chaque inscrit(e) **recevra individuellement par e-mail** (ou courrier) les éléments nécessaires au déroulement de la compétition. Le Comité insiste sur le nécessaire respect des dates de réception des résultats indispensables au bon déroulement de la compétition.

LA PHASE FINALE – PAR ÉLIMINATION DIRECTE

La phase finale se déroulera par élimination directe à partir du 15 janvier 2020, dans les clubs ; ½ finales et finales les 08 et 15 mars 2020, lieu à déterminer.

Cette phase est réservée :

- aux autres licencié(e)s du Calvados (3^{ème} et 2^{ème} Série):
- aux qualifié(e)s de la Première Phase (l'inscription sera automatique).

Les inscriptions devront parvenir au Comité de Tennis

AU PLUS TARD LE 06 JANVIER 2020 accompagnées des mêmes éléments que pour la phase par poules.

NOUVEAU :

Possibilité de s'inscrire en ligne avec paiement en ligne via « ten'up ».